

Médicaments et grossesse : ce qu'il faut savoir.

Le développement de votre bébé, à partir d'une cellule œuf jusqu'à sa naissance, se déroule tout au long de votre grossesse. Au cours du **premier trimestre**, l'ébauche de chaque organe se met en place ; c'est la **période embryonnaire**. À partir du **deuxième trimestre**, la **période fœtale** commence : les organes vont poursuivre leur développement et acquérir leur pleine fonctionnalité. De ce fait, ces phases d'évolution primordiales rendent l'embryon et le fœtus **particulièrement vulnérables**. Certains médicaments d'usage très courant sont susceptibles de provoquer des effets délétères sur le développement du bébé et, de manière générale, leur utilisation doit être évitée durant la grossesse¹. On peut distinguer des médicaments à effet tératogène, qui peuvent provoquer des malformations embryonnaires, et à effet fœtotoxique, susceptibles d'attenter à la croissance, la maturation ou la fonction des organes. Également, des effets néonataux peuvent se manifester à la suite d'une exposition à certains médicaments en fin de grossesse ou au cours de l'accouchement¹.

À plus forte raison, si vous avez une affection aiguë ou chronique, il est primordial de s'adresser à votre professionnel de santé et de respecter attentivement ses recommandations. Une prudence particulière doit être aussi prise pour éviter l'exposition à certaines substances chimiques, les **perturbateurs endocriniens**², communément présents dans l'environnement (pesticides) et dans des produits d'usage courant (cosmétiques, dentifrices, colorants pour les cheveux, etc.). L'exposition à ces substances peut avoir des conséquences néfastes sur le bon développement hormonal du fœtus³. Néanmoins, elle peut être facilement évitée en étant plus vigilant et, si nécessaire, en modifiant ses propres habitudes. Privilégier des aliments non traités avec pesticides, des cosmétiques d'origine naturelle et surtout suivre l'avis et les indications de votre médecin sont de bonnes pratiques à mettre en place au cours de votre grossesse.

¹ <http://ansm.sante.fr/Dossiers/Medicaments-et-grossesse/Medicaments-et-grossesse/%28offset%29/0>

² <https://www.anses.fr/fr/content/les-perturbateurs-endocriniens>

³ <http://presse.inserm.fr/alerte-sur-les-melanges-de-perturbateurs-endocriniens-pendant-la-grossesse/29138/>